ÉCONOMIE & FISCALITÉ · FICHE MESURE

Refonte de l'IS et politique PME/PMI

Refonte de l'IS et politique PME/PMI : combien ça rapporterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
8 Md€	**−28 Md€**	**+5,6 Md€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans · négatif = gain	soit +28 Md€ sur 5 ans · améliore le solde public

Vecteur juridique : Loi de finances + révision code général des impôts + décret CIR + saisine préventive Conseil constitutionnel

Résumé

Fin de l'IS à taux plat qui écrase les PME au même niveau que les GAFAM. **IS progressif à 4 étages** : 15 % jusqu'à 500 k€ de bénéfice (soutien PME), 25 % de 500 k€ à 10 M€, 30 % de 10 M€ à 200 M€, 35 % au-delà (grandes entreprises). **Suramortissement industriel 140 %** pour investissements productifs en France dans secteurs souveraineté (médicaments, semi-conducteurs, IA, agriculture, défense, énergie). **CIR resserré** — plafonné 100 M€/entreprise/an, audité durement. **Contribution Digital Services élargie à 5 % du CA France** pour GAFAM et grands numériques. **Taxe grande distribution centralisée** — 0,5 % CA France > 500 M€. **Contribution foncier commercial vacant** — friches taxées. **Encadrement des rachats d'actions** au bénéfice de la direction (validation AMF, seuil 5 %/an). **Bonus IS entreprises à mission** avec ESG audité : – 2 pts d'IS. Coût net 5 ans : ~+28 Md€ (recettes nettes structurelles).

Financement

Cette mesure est structurellement excédentaire — elle rapporte plus qu'elle ne coûte.

Coûts annuels :

- IS 15 % pour bénéfices < 500 k€ : **–3 Md€/an** (baisse pour PME)
- Suramortissement industriel 140 % : **–1 Md€/an** (dépense fiscale ciblée)
- Bonus IS Entreprises à Mission : **–200 M€/an**
- Réserve légale majorée PME : **–500 M€/an**
- Application, audit, contrôles renforcés : **–100 M€/an**
- **Total coûts annuels : ~-4,8 Md€/an**

Recettes annuelles régime croisière :

- IS 30 % pour bénéfices 10-200 M€ (surhausse 5 pts) : **+2 Md€/an**
- IS 35 % pour bénéfices > 200 M€ (surhausse 10 pts) : **+3 Md€/an**
- CIR resserré et audité : **+500 M€/an** (économies + recettes récupérées)
- Contribution Digital Services 5 % : **+2 Md€/an**
- Taxe grande distribution 0,5 % : **+1 Md€/an**
- Contribution foncier commercial vacant : **+300 M€/an**
- Contribution rachats d'actions au-delà du seuil : **+500 M€/an**
- Effet dynamique (relance investissement productif PME) : **+500 M€/an** dès régime croisière
- **Total recettes annuelles régime croisière : ~10 Md€/an**

Net régime croisière : ~+5,2 Md€/an

Sur 5 ans (montée en charge progressive de l'IS progressif sur 3 ans) :

- An 1 : montée en charge partielle CDS + taxe grande distribution + CIR resserré = **+2 Md€ recettes** ; coûts refonte SI **–1 Md€**
- An 2 : +3,5 Md€ recettes, –2 Md€ coûts (IS 20 % pour PME palier 1)
- An 3 : +5,5 Md€ recettes, –3,5 Md€ coûts (IS 17 % PME, suramortissement effectif)
- An 4 : +8,5 Md€ recettes, –4,5 Md€ coûts (cible finale IS atteinte)
- An 5 : +10 Md€ recettes, –4,8 Md€ coûts
- **Solde net 5 ans : ~+28 Md€** (recettes nettes structurelles)

À 15 ans : ~+50 Md€/an grâce à :

- Effet macroéconomique cumulé (relance investissement productif français) : +30 Md€/an
- Reflux d'entreprises multinationales vers implantation française (fiscalité PME favorable, gros contribueur au marché intérieur) : +10 Md€/an
- Consolidation des recettes CDS et taxes ciblées : +10 Md€/an

« On demande plus aux GAFAM et aux rentiers, on donne du souffle aux PME qui créent l'emploi français. Fin de l'anomalie fiscale historique. »

Cette mesure est **politiquement forte** (elle défend le PME, elle taxe les géants), **économiquement rationnelle** (elle relance l'investissement productif national), et **budgétairement excédentaire** (elle rapporte massivement à l'État). C'est la trinité rare des bonnes politiques fiscales.

Calendrier

- **An 1.** Adoption parlementaire. Saisine préventive Conseil constitutionnel (conformité progressivité + CDS). Concertation économique (Medef, CPME, U2P, French Tech, syndicats). Refonte SI DGFiP. Mise en vigueur CDS élargie, taxe grande distribution, CIR resserré au 1er janvier de l'an 2.
- **An 2.** IS progressif étape 1/3 : PME palier 1 à 20 % (au lieu de 25 %). Suramortissement industriel 140 % effectif. Contribution foncier commercial vacant appliquée. Premier audit CIR renforcé. Contribution rachats d'actions effective.
- **An 3.** IS progressif étape 2/3 : PME palier 1 à 17 %. Bonus Sociétés à Mission avec ESG audité effectif. Bilan à mi-parcours par Cour des comptes.
- **An 4.** IS progressif étape 3/3 : cible finale 15/25/30/35 % effective. Réserve légale majorée PME effective. Contribution taxe grande distribution en croisière (recettes ~1 Md€).
- **An 5.** Bilan complet : effets sur l'investissement PME, sur les recettes GAFAM et grands groupes, sur les entreprises à mission, sur les rachats d'actions. Ajustements paramétriques éventuels. Renégociation Pilier 1 OCDE si progrès international.

Indicateurs de succès

- Taux effectif d'IS moyen des PME (objectif : 25 % → 15-17 % pour bénéfices < 500 k€).
- Taux effectif d'IS moyen des grandes entreprises (objectif : 25 % → 30-35 % pour bénéfices > 10 M€).
- Recettes CDS (Digital Services) : (objectif : 800 M€ → 2 Md€/an).
- Recettes taxe grande distribution : (objectif : ~1 Md€/an à partir de l'an 4).
- Nombre de Sociétés à Mission avec ESG audité (objectif : × 5 en 5 ans).
- Montant rachats d'actions du CAC 40 : (objectif : baisse de 30 % vs 2024).
- Taux d'investissement des entreprises françaises / PIB (objectif : 21 % → 24 % en 5 ans).
- Nombre d'audits CIR effectués annuellement : (objectif : 5 % → 100 % des grandes entreprises).
- Recettes fiscales totales de l'IS + contributions ciblées (objectif : + 10 Md€/an à 5 ans).
- Nombre de friches commerciales remises sur le marché (objectif : + 30 % en 5 ans).

Sources

- Cour des comptes — Rapport 2023 sur le Crédit Impôt Recherche — https://www.ccomptes.fr — 40 % du CIR va aux 50 plus grandes entreprises, sous-audit chronique.
- INSEE — Investissement des entreprises françaises — https://www.insee.fr/fr/statistiques
- OCDE — Corporate Tax Statistics et Pilier 1/Pilier 2 — https://www.oecd.org/tax/beps/
- États-Unis — Inflation Reduction Act (IRA) et Chips Act — https://www.whitehouse.gov/build/ — 275 Md$ d'investissement dans l'industrie semi-conducteurs, batteries, énergies vertes.
- Allemagne — Gewerbesteuer et régime fiscal Mittelstand — https://www.bmf.gv.at
- Corée du Sud — IS progressif et soutien industrie stratégique — https://www.nts.go.kr/english/
- Fondation IFRAP — Rapports sur la fiscalité entreprise française — https://www.ifrap.org/
- PACTE — Loi 2019 création statut Société à Mission — https://www.economie.gouv.fr/loi-pacte-mission
- AMF — Rapports sur les rachats d'actions du CAC 40 — https://www.amf-france.org/

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/is-progressif-pme-souverainete/ — on y trouve aussi : diagnostic, le détail de la mesure, public cible.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.